

**LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n° 2021-0001/PRES du 05 janvier 2021 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu** le décret n° 2021-0002/PRES/PM du 10 janvier 2021 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2021-0023/PRES/PM/SGG-CM du 01 février 2021 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ;
- Sur** proposition du Ministre de la Santé ;
- Le** Conseil des ministres entendu en sa séance du 26 mai 2021 ;

DECRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Seydou BARRO, Mle 88 227 V, Médecin spécialiste en santé publique, est nommé Directeur général du Centre hospitalier universitaire Sourou Sanon (CHUSS).

ARTICLE 2 : Monsieur Paligwindé Simplicie Eric BONKOUNGOU, Mle 85 760 B, Administrateur des hôpitaux et des services de santé est nommé Directeur général du Centre hospitalier universitaire régional de Ouahigouya.

ARTICLE 3 : Monsieur Sogohoun KOITA, Mle 204 849 H, Administrateur des hôpitaux et des services de santé, est nommé Directeur général du Centre hospitalier régional de Fada N'gourma.

ARTICLE 4 : Monsieur Issa ILBOUDO, Mle 213 867 E, Administrateur des hôpitaux et des services de santé, est nommé Directeur général du Centre hospitalier régional de Banfora.

ARTICLE 5 :

Le Ministre de la Santé est chargé de l'exécution du présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de service des intéressés et sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 16 juin 2021



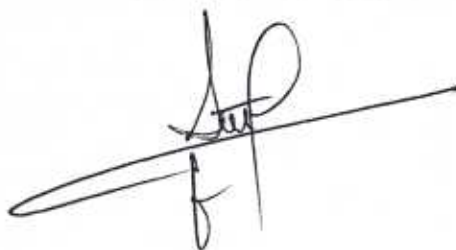
Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre



Christophe Joseph Marie DABIRE

Le Ministre de la Santé



Charlemagne Marie Ragnag-Newendé OUEDRAOGO